



Digne-les-Bains, le 21 décembre 2018

Réouverture de l'aire de péage de l'autoroute A51 à Manosque (échangeur n°18)

Réouverture ce vendredi 21 décembre 2018 par arrêté préfectoral de la gare de péage de l'autoroute A51, à Manosque.

La circulation est rétablie. L'entrée et la sortie de l'autoroute sont à nouveau accessibles.

Les travaux d'inspection et de remise en état de l'échangeur de Manosque, menés avec rapidité par Vinci Autoroutes, ont permis de sécuriser les infrastructures dégradées dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 décembre.

Le préfet réaffirme sa condamnation des actes de violence qui ont conduit à ces dégradations et qui menacent la sécurité des personnes et des biens. Aucune cause, aucune revendication, ne peut justifier de tels comportements qui trahissent profondément le pacte républicain fondé sur les droits à la sécurité et à la liberté d'expression dans le respect de chacun.

Les auteurs de ces actes auront à en répondre devant la justice.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence